



L'éducation artistique et culturelle à l'appui des savoirs fondamentaux

Collège École de la gare, Montferrand-le-Château, Doubs

Éducation artistique et culturelle



PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet est conduit auprès de 87 élèves issus de 4 classes du cycle 2, par leurs enseignantes et avec la collaboration des autres classes du groupe scolaire.

Le projet s'articule autour de la production de différentes œuvres sur le thème des émotions :

- production écrite de chansons et d'une narration à partir d'albums ou d'un livre élu (projet avec une association du Doubs) ;
- séances de chant sous la direction d'une chef de chœur ;
- interprétation scénique des chansons créées ;
- élaboration des décors en arts plastiques ;
- enregistrement des voix pour la réalisation de DVD ;
- représentation en fin d'année pour les parents et pour des publics scolaires élargis aux autres écoles et aux résidents de foyers de personnes âgées.

Les bénéfices attendus pour les élèves sont une meilleure connaissance de soi et de ses émotions, en vue d'améliorer leur réussite scolaire et leurs relations aux individus et aux groupes, tout en acquérant et consolidant des compétences visées par le cycle 2.



OBJECTIFS

- Acquérir et consolider des compétences dans les domaines 1, 2 et 3 du cycle 2 du socle commun.
- Améliorer la réussite scolaire et éducative en favorisant un climat scolaire propice aux apprentissages.
- Favoriser la réussite des élèves en les impliquant dans un projet collectif.
- Apprendre ensemble et vivre ensemble.
- Développer une pratique culturelle et artistique en s'impliquant dans la création d'œuvres personnelles.



PARTENAIRES ASSOCIÉS AU PROJET

Municipalité de Montferrand-le-Château
Foyer Sainte-Anne de Montferrand-le-Château
Association des parents d'élèves (APE) de
Montferrand-le-Château - Thoraise
Une enseignante retraitée



FINANCEMENT ACCORDÉ AU PROJET

Montant total alloué par l'Éducation nationale
dans le cadre du FIP : 3 240 €, dont :

- 400 € de matériel ;
- 2 030 € de rémunération d'intervenants extérieurs ;
- 210 € de location d'une salle ;
- 600 € de sonorisation et d'éclairage de la salle.

Montant alloué par les collectivités
territoriales : 960 € de la mairie, dont :

- 210 € de transport des élèves lors du spectacle de fin d'année ;
- 750 € de réalisation d'un film vidéo.